La défense de nos retraites
A Fleury-Merogis

Le comble de la méprise

Monsieur le Maire dans son message du 5 avril 2023 adressé aux agents, se félicitait de sa solidarité et de son engagement contre la réforme des retraites.
Tellement conforté dans sa détermination qu'il nous a annoncé à demi-mots qu'il ne nous ferait aucun cadeau pour les mois de mars et avril. Comme pour janvier d'ailleurs !

« Aussi, je vous annonce aujourd'hui que concernant les journées de grève des mois de mars, et d'avril j'ai décidé de limiter la retenue sur salaire à 50% du temps de grève, et d'ouvrir la possibilité de poser des jours de congés (ou repos compensateurs) pour les 50% restants »

Merci monsieur le Maire pour vos sincères encouragements !

Une phrase tellement alambiquée qu'on pourrait croire que le Maire nous fait cadeau de 50% du temps de grève. Ce que **presque** tout le monde avait compris (agents et encadrants)
Pas du tout !

En réunion le 13 avril 2023 monsieur le Maire nous a expliqué que non, que nous n'avions pas bien compris…

Le Maire nous retire 50% du temps de grève et, soit on pose 50% de congés ou repos compensateurs,
soit on nous retire 100% de notre temps de grève.

Cela pèse donc a 100% uniquement aux agents grévistes !

Le mail aux agents a d'ailleurs à chaque fois été envoyé aux agents et pas à la CGT qui depuis janvier demande un geste pour le non retrait des journées de grèves comme dans plusieurs collectivités.
Monsieur le Maire a toujours pris sa décision sans recevoir la CGT pour en discuter, CGT qui n'était même pas destinataire des mails. Si Monsieur le Maire a contribué en février à la mobilisation, il nous a dit y aller « CRESCENDO ». Nous n'avons pas la même définition !

Nous laissons chacun juger sur le soutien et la mobilisation pour lutter contre cette réforme des retraites injuste et injustifiée en cette période de forte inflation !
Si les 2,5 jours de grèves n'ont pas été retirés en février et que Monsieur le Maire a mis des bus à disposition, il avait toute la latitude de favoriser une plus forte mobilisation pour contester cette réforme pénalisante, et ainsi apporter encore plus fortement LE soutien à la mobilisation qui s'oppose à ce projet de réforme dévastateur. **Retrait total des jours de grèves en janvier**, et **en mars et avril le Maire retire tout également** *(50% salaire et 50% conges ou RC pour ceux qui en ont, 100% de retrait pour les autres.)*

Nous ne revenons pas sur la communication faites sur les réseaux sociaux ou la Mairie regrette que les agents grévistes n'aient pas indiqué plus tôt leurs intentions de faire grève. Or les agents l'avaient dit dès le lundi 17 pour le jeudi 20 avril ! Omettant même de dire que c'est un appel **national intersyndical** d'ailleurs et pas uniquement de la CGT comme c'est écrit… Chacun en déduira ce qu'il voit…